

## CONCOURS POUR L'AMENAGEMENT DE LA NOUVELLE PLACE DE RIVAZ (VD)

Rivaz, 2005

### Maître d'ouvrage

Commune de Rivaz  
Atelier Nord-Sud, Vevey

### Architecte

### Direction des travaux

Atelier Quartal, Vevey

### Coût

2.8 millions

### Cube

2'455m<sup>3</sup>

### Surface de la place

400m<sup>2</sup>



### OBJECTIF

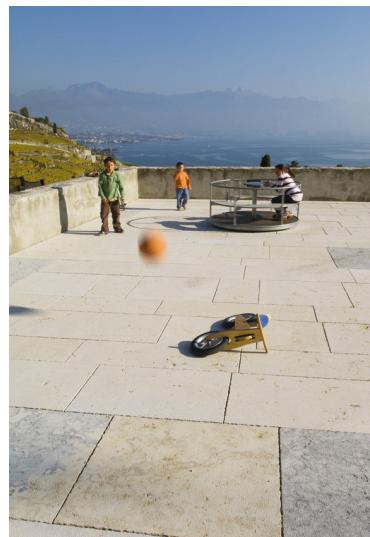
Le projet proposait, selon la demande de la commune de Rivaz, l'aménagement d'une nouvelle place du village avec en sous-sol la construction d'un parking de 20 places, ainsi que la rénovation de la chapelle de Rivaz. La démolition de la laiterie a libéré les surfaces nécessaires aux nouvelles installations et a remis en valeur la chapelle existante.



### PRESENTATION

Le paysage si caractéristique de la région de Lavaux avec ses vignes en terrasses et ses murs en pierre a orienté le projet vers une succession d'esplanades épousant la pente du vignoble de Rivaz. La place se développe ainsi sur trois niveaux distincts et reliés: la place du collège, la nouvelle esplanade et un belvédère. Elles forment une composition de plateaux contigus et s'ouvrent peu à peu de la rue au paysage lémanique.

La chapelle a également fait l'objet d'une étude minutieuse notamment avec un nouveau matériaux pour la pose du sol: la pierre de Bourgogne. Son aspect doré et chaleureux accentue le caractère minéral de cette petite chapelle accrochée au coteau.



### PARTICULARITES

L'accès au chantier a nécessité une certaine coordination car il n'était accessible que par une petite ruelle du village, ne laissant que peu de place au stockage. De plus, les travaux ont dû se mettre au diapason des saisons, surtout pendant la période des vendanges. L'accès au pressoir, qui se trouvait à proximité du chantier, était une priorité durant cette période. Etant une petite commune, le village de Rivaz ne possède qu'un faible ampérage, suffisant pour ses habitants et la charge supplémentaire des pressoirs durant la période des vendanges, mais pas cumulé avec le besoin en électricité d'un chantier. Cette situation exceptionnelle a obligé les travaux à tourner au ralenti durant cette période pour ne pas surcharger le réseau de la commune.

